



Hospice général  
Direction générale  
Service communication  
Cours de Rive 12  
Case postale 336  
1211 Genève 3

Genève, le 6 mars 2023

## Point de situation sur la prise en charge des RMNA

La Suisse n'a jamais accueilli autant de requérant-es d'asile mineur-es non accompagné-es (RMNA) qu'en 2022 : plus de 2'700 jeunes\* sont arrivés au cours de l'année. A Genève, leur nombre a quasi quadruplé au cours de l'année avec 137 nouvelles arrivées, portant le total en fin d'année à 171 RMNA, dont 90 logé-es au centre d'hébergement collectif (CHC) de l'Etoile. Ce flux est comparable à celui que Genève a connu pendant la crise migratoire de 2015 – 2016 et n'est pas prêt de se tarir en 2023 selon les prévisions du SEM.

Les projections du secrétariat d'Etat aux migrations font état d'un afflux continu d'arrivée de RMNA en Suisse en 2023, ce qui pour Genève signifie que près de 200 RMNA devront être hébergés à la fin de l'année.

### Le dispositif d'accueil du canton mis sous tension

Le transfert de la responsabilité (hébergement et prise en charge éducative) des RMNA de l'Hg à la FOJ, décidé par le Conseil d'Etat début 2020, n'a pu être que très partiellement réalisé. Ayant déjà pris du retard en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, il s'est très vite retrouvé dans une impasse du fait que la migration relève premièrement de la gestion de flux et que le modèle de prise en charge de la FOJ qui consiste à créer de petits foyers de 8-10 places est très difficile à multiplier rapidement et ne permet pas de s'adapter à la situation.

Tous les acteurs impliqués dans ce dossier, y compris le Conseil d'Etat. De fait, durant l'année 2022, à peine une cinquantaine de RMNA ont été transféré-es du centre de l'Etoile vers des petites structures de la FOJ ouvertes spécifiquement dans le canton pour cette population. Alors que l'Etoile arrive à saturation avec 155 résidents (RMNA et jeunes adultes). L'Hg a conséquemment renforcé l'équipe d'éducateurs et d'éducatrices du foyer de l'Etoile qui en comptait 25 à fin décembre 2022.

### Repenser le modèle de prise en charge

Le modèle cantonal de prise en charge, décidé par le Conseil d'Etat, doit être repensé à la lumière de ces réalités, ce d'autant plus que le terrain sur lequel s'élève le foyer de l'Etoile doit être rendu à son propriétaire vide de toute construction fin 2023.

L'Hg va réunir les acteurs et parties impliquées dans la prise en charge actuelle dans l'idée de faire une ou des propositions concrètes au nouveau Conseil élu en mai-juin prochain.

Dans ce contexte, l'Hg se voit dans l'obligation de repousser le déménagement des RMNA de l'Etoile puisqu'à ce jour il n'existe pas d'alternative.

### **Un lieu spécifique pour les jeunes**

Dans ce même but, une demande d'autorisation de construire par procédure accélérée (APA) a été déposée pour le projet St James, une structure hôtelière qui pourra héberger dès la fin du mois de mai une centaine de jeunes majeurs ainsi que les mineurs de 17+ pour assurer le passage à leur majorité dans le même lieu et avec le même accompagnement. A cette fin, toute une équipe est en cours de recrutement.

En outre, dans le cadre de la réorganisation de l'AMIG, l'unité jeunes adultes a rejoint Point jeunes de l'ASOC en février 2022 partageant les mêmes missions d'accueil et d'accompagnement. Concernant l'hébergement des ex-RMNA, l'ouverture des structures Alto et Berges du Rhône permet une collaboration avec l'unité logement de l'ASOC pour la recherche d'hébergement individuel de ces jeunes adultes.

*\*Ces arrivées non pas tant liées à la guerre en Ukraine qu'au flux de migrant-es venu-es d'Afghanistan fuyant le régime des talibans via l'Iran, la Turquie et les Balkans et qu'aux jeunes venus d'Afrique du Nord (Algérie), de la Syrie et de la Somalie via l'Italie et la traversée de la méditerranée.*